



Saint-Siméon

**Bienvenue sur
les 7 parcours
de randonnées
à la découverte
de notre village
et de ses hameaux**





Le Balisage en randonnée

Le balisage des sentiers de Randonnées

Les signalétiques sont normées tant par les couleurs que par les formes. Le but est de pouvoir partir d'un point de départ, pour atteindre un point d'arrivée en suivant des chemins bien précis.

Il est important de connaître certaines abréviations ainsi que les couleurs qui s'y rapportent :

- **GR** : grande randonnée
- **GRdP** : grande randonnée de pays
- **PR** : promenade et randonnée (*ou petite randonnée*)

Tableau des différentes signalétiques nationales.

Type de sentier	GR	GRdP	PR	Parcours VTT	Parcours Équestre	Saint-Siméon
Bonne direction						
Tourner à gauche						
Tourner à droite						
Mauvaise direction						

À Saint-Siméon, les parcours de randonnées sont balisés en bleu





Cliquez sur le Parcours de votre choix...

✓ Parcours 1 :

Chalendos - 9,3 km - ± 2 h 30

✓ Parcours 2 :

Le Grand Mont - La Vilotte - 9 km - ± 2 h 30

✓ Parcours 3 :

Charcot - Le champ du Prêt - 4 km - ± 1 h 15

✓ Parcours 4 :

Mondolot - 6,5 km - ± 2 h

✓ Parcours 5 :

Les Grandes Bordes - 5,1 km - ± 1 h 30

✓ Parcours 6 :

Saint-Rémy-de-la-Vanne - 10 km - ± 3 h

✓ Parcours 7 :

Bois Fermé - 10,5 km - ± 2 h 45

Les randonnées de Saint-Siméon Chalendos

PARCOURS N°1



☑ Parcours N°1 : Chalendos

▬ 9,3 km / environ 2 h 30

👤 Parcours facile

🚩 Balisage bleu

Détail

Menu

9,3 km / environ 2 h 30 / Parcours facile / Balisage

Carte

PARCOURS N°1

- 1 Au départ de la mairie, dos à la mairie, prendre à droite. Juste après le café, à 45 m, tourner à droite et passer près de la maison neuve à l'architecture moderne qui se trouve sur votre droite. Continuez ce chemin tout droit pendant 200 m. Passez la voie ferrée. Au bout du chemin, tournez à droite et longez la propriété avec une basse-cour et un étang (sur votre gauche). Poursuivez ce chemin sur 720 m en traversant la zone de l'ancienne gare (station d'épuration sur la droite, puis ancienne laiterie sur la gauche). Rejoignez la route et prenez à gauche en laissant l'ancienne maison de garde-barrière sur votre droite. Prenez la route RD55 à gauche vers *La Vanne* pendant 290 m : vous traversez le pont sur *le Grand Morin* et rejoignez le carrefour.
- 2 Tournez à gauche pour longer la D66 sur 90 m. Juste avant la sortie et le panneau de fin du hameau de *La Vanne*, tournez dans le chemin à droite juste avant un petit bois. Suivez ce chemin jusqu'à la RD55. Traversez la RD55 et prenez le chemin en face [Vous êtes sur le GR14]. Suivez ce chemin jusqu'au bout (1100 m). Au bout du chemin, prenez à gauche [Vous quittez sur le GR14].
- 3 Continuez tout droit pendant 390 m jusqu'à la RD55. Traversez la RD55. Prenez le chemin en face et suivez-le jusqu'à la route de *Chalendos* (environ 950 m).
- 4 Une fois arrivé à la route, prenez à droite, et suivez cette petite route pendant 1 200 m. Vous passez devant l'ancien *château de Chalendos* (sur votre droite) dont il ne reste que les douves. Poursuivez cette route jusqu'au carrefour près du hameau de Bois Gillot. Prenez la route en direction du Ménillot sur 100 m...
- 5 Prenez le chemin de gauche. Continuez sur ce chemin pendant 400 m en direction du *hameau de La Brosse*, sans toutefois rejoindre le hameau. Laissez un chemin à droite juste avant un petit bois et...
- 6 Prenez le chemin de gauche juste à la sortie du bois. Suivez ce chemin sur 1 900 m pour arriver au *hameau de La Vacherie*. Rejoignez la RD66 et tournez à gauche. Longez la RD66 sur 170 m puis prenez le chemin de *Saint-Faron* à droite. Continuez sur ce chemin...
- 7 Passez sur le pont au-dessus du *Grand Morin* et au bout de 700 m, passez la voie ferrée pour rejoindre la route de *Charcot*. Arrivé à la route, prenez à gauche sur 420 m pour rejoindre la place du village et la mairie en passant à côté du lavoir. Vous êtes arrivés !



Graphisme : Jean-Claude Houdry 2023



Mairie de Saint-Siméon
commune-de-st-simeon@orange.fr
Tél. : 01.64.20.40.25



seine 77
& marne
LE DÉPARTEMENT

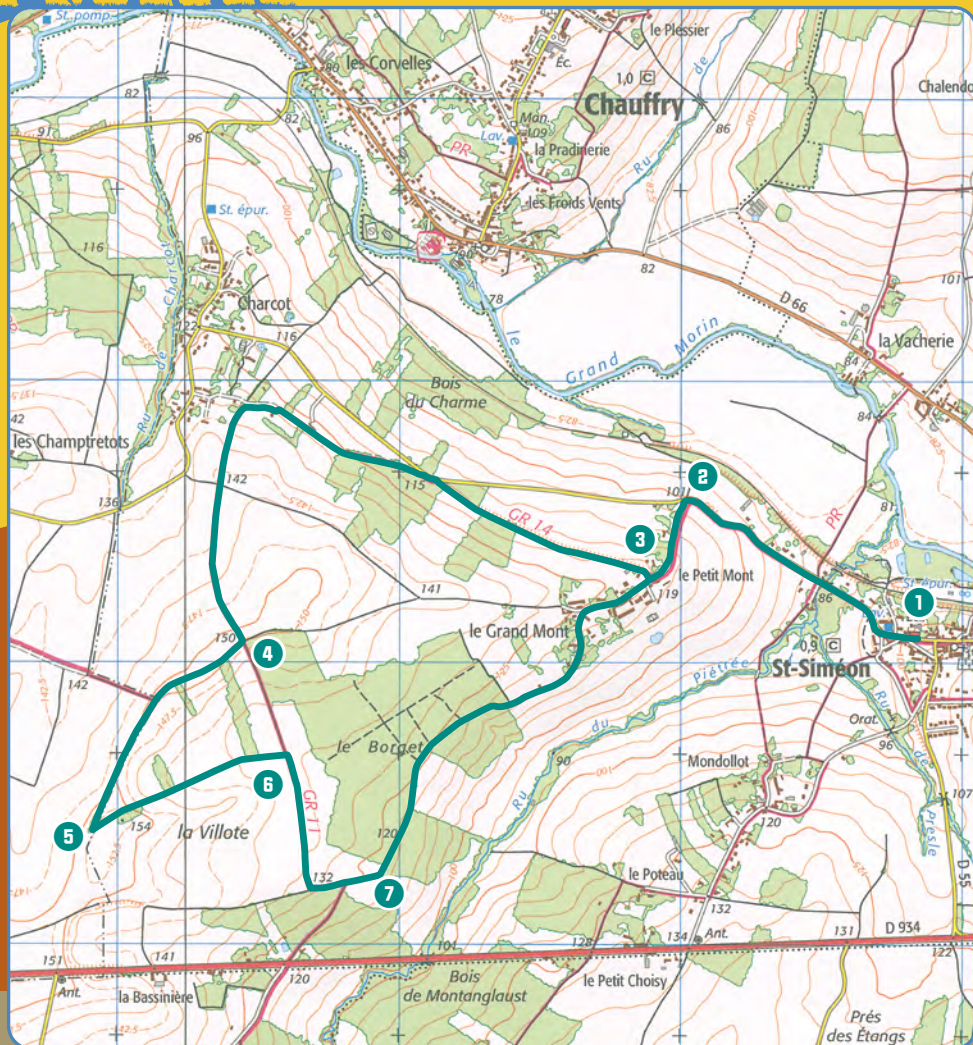
Les randonnées de Saint-Siméon

Le Grand Mont

La Vilotte



PARCOURS N°2



 Circuit N°2 : Le Grand Mont – La Vilotte

 9 km / environ 2 h 30

 Parcours facile

 Balisage bleu 

Détail

Menu

9 km / environ 2 h 30 / Parcours facile / Balisage

Carte

- 1 Départ devant la mairie. [Vous êtes sur le GR14] Dos à la mairie, prendre à droite la route en direction de **Charcot**. Passez le lavoir situé sur votre droite. Traversez le pont au-dessus du **ru de Piétre** et continuez la route pendant 600 m.
- 2 Au premier carrefour, prendre à gauche vers **Le Mont (C8)**. Suivre la route pendant 325 m. En longeant la route, vous verrez un très beau chêne à droite dans un espace boisé. Juste avant le premier chemin à droite, admirez un immense séquoia géant dans une propriété privée sur la droite.
- 3 Prenez ce chemin à droite et suivez-le pendant 850 m. Vous bénéficierez d'une très jolie vue sur votre droite sur la **vallée du Grand Morin** et sur le village de **Chauffry**. Vous arrivez sur la route de **Charcot** que vous suivez à gauche pendant 50 m. Puis, reprenez le premier chemin qui monte vers la gauche et suivez-le jusqu'à la première croisée de chemins. Prenez à gauche et suivez ce chemin. Passez tout droit le premier carrefour.
- 4 Au carrefour suivant, prenez à droite¹. Suivez ce chemin sur 890 m. [Vous avez quitté le GR14]
- 5 Le chemin effectue alors un virage en épingle à cheveux à gauche. Vous continuez à le suivre pendant 745 m.
- 6 À la prochaine croisée de chemin, prenez à droite [Vous suivez le GR11] et poursuivez jusqu'à une croisée de chemin face à un bois.
- 7 Prenez à gauche. Suivez ce chemin² [Vous quittez le GR11] et continuez-le tout droit. Peu après, il effectue un virage vers la gauche et pénètre dans **le bois du Borget**. À la sortie de ce bois, vous jouissez d'une très belle vue sur **Saint-Siméon** avec son église et son château d'eau. L'arrivée au hameau du **Grand Mont** est marquée par un grand saule pleureur sur votre gauche. Traversez le hameau et une fois que vous avez passé la résidence hôtelière sur votre droite, un petit chemin vous mène à un lavoir 75 m plus bas. Ce lavoir a la particularité d'être complété par un abreuvoir pour les animaux. Revenez sur vos pas et reprenez la route à droite pour redescendre et revenir à votre point de départ à **Saint-Siméon**.

1 - Au lieu d'aller à droite, vous pouvez prendre le chemin de gauche et retourner vers **Le Mont**. Une fois, au **Mont**, retrouvez la route et repartez vers **Saint-Siméon** : c'est une variante plus courte.

2 - Au prochain chemin qui part vers la droite vous rejoignez la D934. La route en face vous permet d'effectuer un circuit sur la commune de **Marolles-en-Brie**.



Mairie de Saint-Siméon
commune-de-st-simeon@orange.fr
Tél. : 01.64.20.40.25



seine 77
& marne
LE DÉPARTEMENT

Les randonnées de Saint-Siméon Charcot Le Champ du Prêt

PARCOURS N°3



☑ Circuit N°3 : Charcot – Le Champ du Prêt

▬ 4 km / environ 1 h 15 – 2 h avec variante

🚶 Parcours facile

🚩 Balisage bleu 

Détail

Menu

4 km / environ 1 h 15 / 2 heures (variante) / Parcours facile / Balisage

Carte

1 Départ au hameau de *Charcot* : en venant de *Saint-Siméon*, garez-vous à l'entrée de *Charcot* juste avant le hangar en ruine.

Longez le hangar et rejoignez le carrefour. Traversez la route et longez le mur puis le grillage. Prenez le chemin communal en longeant la propriété. En descendant dans le bois, vous arrivez au *ru de Charcot*.

2 Traversez le ru sur la passerelle et remontez à travers le bois sur le versant opposé vers le champ. Longez ce champ sur la droite, puis longez le bois, jusqu'à trouver un chemin qui part tout droit.

3 Continuez ce chemin sur 580 m. À la sortie du bois sur la gauche, admirez deux arbres anciennement taillés en trognes, situés juste avant une prairie clôturée.

4 Peu après, à la croisée de deux chemins, prendre à droite et poursuivre le chemin sur 220 m jusqu'à la route. Prendre la route à droite et la suivre sur 390 m avant de tourner à gauche pour longer le *ru de Charcot*.

5 Juste après la voie ferrée, prendre le chemin à droite et longer l'ancienne voie ferrée jusqu'à la maison du garde-barrière *aux Corvelles*.

6 Suivre la route et peu après, prendre à droite vers *Le Champ du Prêt* en passant au-dessus du *ru de Busé*. Poursuivre ce chemin : vous longez *Chauffry* sur votre gauche, puis le *Grand Morin*.

En arrivant sur ce chemin entre deux champs...

7 peu après, prendre à droite le chemin qui remonte vers la voie ferrée. Traversez la voie ferrée et suivez ce chemin ¹ ★ jusqu'à un autre chemin qui part à droite. À cet endroit, retournez-vous : vous avez une jolie vue sur *Chauffry*. Suivez ce chemin à droite jusqu'au bout. Vous arrivez dans *Charcot*. Prenez la route à gauche et au carrefour retrouvez votre point de départ à gauche.

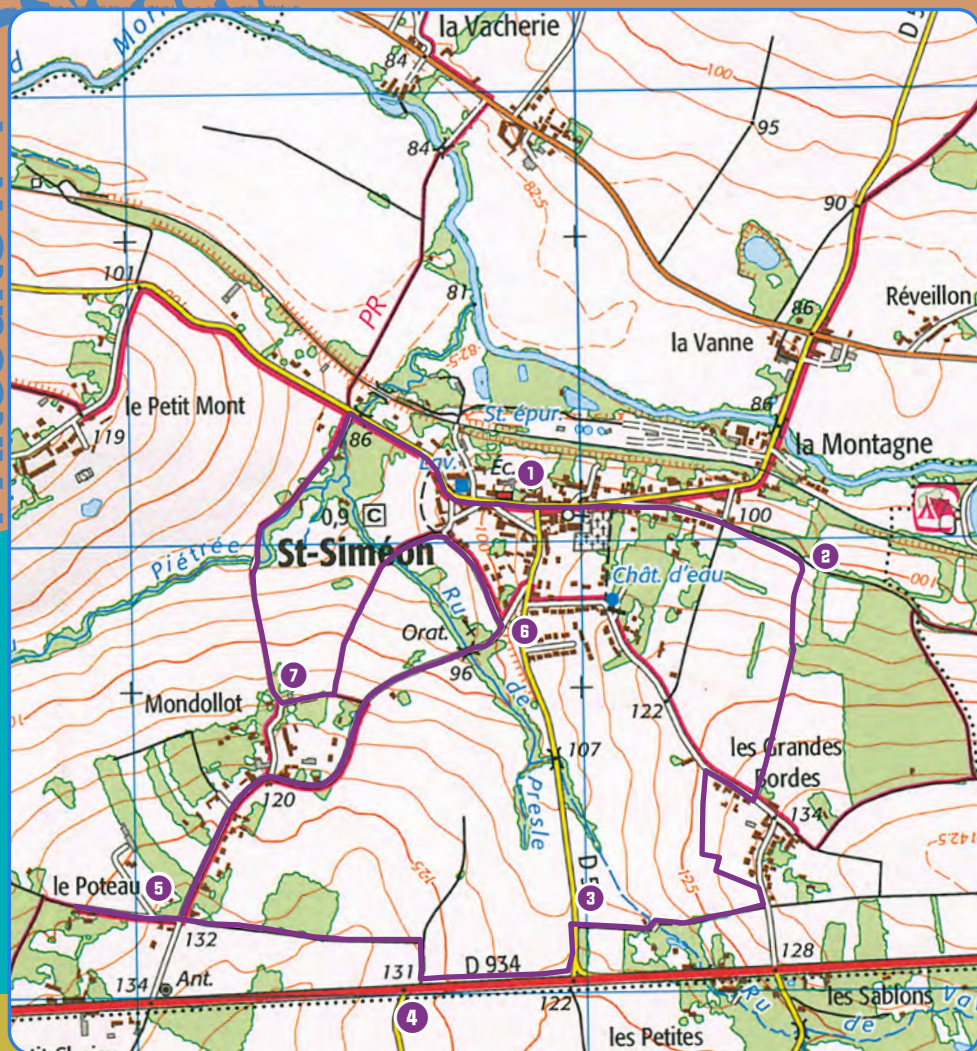
1 - Vers à la fin, à partir de ★, suivez ce chemin jusqu'à la route, et reprenez vers la gauche en direction de Saint-Siméon (2,8 km).



Les randonnées de Saint-Siméon

Mondolot

PARCOURS N°4



☑ Parcours N°4 : Mondolot

▬▶ 6,5 km / environ 2 h

🚶 Parcours facile

🚩 Balisage bleu

Détail

Menu

6,8 km / environ 2 h 30 / Parcours facile / Balisage

Carte

1 Au départ de la mairie, dos à la mairie, prenez à gauche et continuez tout droit *avenue du Grand Morin*. Juste après l'église et le cimetière, prenez la rue à droite qui monte (*rue Neuve des Prés*).

2 Prenez le premier chemin enherbé à droite (attention, il est peu visible !) et poursuivez-le jusqu'à la route aux *Grandes-Bordes* (530 m), puis prenez la bande enherbée qui descend à droite vers le ru de Presles. Au niveau du ru, prenez la bande enherbée à gauche. Vous arrivez à une zone humide. Longez ce chemin, traversez la passerelle et continuez ce chemin jusqu'à la route.

3 Prenez à gauche et à la **D934**, prenez à droite et suivez le sentier jusqu'à trouver un chemin à droite à 330 m.

4 Prenez ensuite le premier chemin à gauche et rejoignez la petite route du hameau de Mondolot. *À cet endroit, vous pouvez poursuivre sur le chemin en face et faire en aller-retour de 400 m jusqu'au lieu-dit Le poteau.*

5 En revenant du *Poteau*, prenez à gauche et suivez la route qui traverse *Mondolot* jusqu'en bas. Vous traversez le *ru de Presles* et peu après au premier carrefour, faites un détour en contrebas à gauche pour aller voir la *fontaine de Saint-Siméon*.

6 En remontant, prenez à gauche la *rue des Fortes Terres* que vous longez jusqu'au bout. À la croisée de la route et des chemins, prenez le chemin de gauche et redescendez vers le *ru de Presles*. Traversez le ru par la passerelle et vous remontez ce chemin jusqu'au bout sur 300 m. Puis prenez le chemin à droite sur 120 m...

À cet endroit, vous pouvez faire un détour à gauche pour aller voir le lavoir de Mondolot.

7 et ensuite un peu plus loin encore à droite. Suivez ce chemin qui redescend vers le *ru de Piétri*. Traversez la passerelle et suivez ce chemin. Sur votre droite, vous longez le *Moulin de Mizande* qui alimenta autrefois une scierie. Cette zone du *ru de Piétri* est classée « Natura 2000 » pour la qualité de ses eaux. La **lamproie de Planer**, qui est un indicateur de cette qualité s'y reproduit.

Rejoignez la route et prenez à droite. Passez le pont et observez sur la droite une zone humide où croissent des iris et des renoncules flammette. Rejoignez par cette route la place du village. Vous êtes revenu à votre point de départ.



Mairie de Saint-Siméon
commune-de-st-simeon@orange.fr
Tél. : 01.64.20.40.25



seine 77
& marne
LE DÉPARTEMENT

Les Grandes Bordes

Menu

5,1 km / environ 1 h 30 / Parcours facile / Balisage

Carte

- 1 Au départ de la mairie, dos à la mairie, prenez à gauche et continuez tout droit avenue du Grand Morin. Juste après l'église et le cimetière, prenez la rue à droite qui monte (*rue Neuve des Prés*). Au bout de la rue, prenez le chemin en face et suivez toujours tout droit y compris au premier croisement de chemins. On longe une série de prairies sur la gauche pendant 1100 m.
- 2 Juste avant d'arriver à la route, prenez le chemin qui monte à droite sur 250 m et rejoignez une petite route. Arrivé à ce croisement, prenez à droite sur 220 m. Un peu plus loin...
- 3 prenez le premier chemin à droite et traversez le *hameau du Montcel*. Poursuivre ensuite sur le chemin tout droit. Vous longez un bois sur votre droite. À la sortie du bois, faire 430 m et...
- 4 prendre le premier chemin à gauche. Continuer ce chemin jusqu'au bout (250 m) puis prendre le chemin à droite. Continuer tout droit, faire 400 m, puis prendre le premier chemin enherbé à droite, au milieu de champs cultivés. Suivez ce chemin qui effectue un coude vers la gauche et rejoignez ainsi *Les Grandes Bordes* (jolie vue à droite sur la *vallée du Grand Morin* avec le *hameau de la Vacherie*). À la croisée des chemins, continuez tout droit dans *Les Grandes Bordes*, rejoignez la route au niveau d'une tour carrée et prenez la route à droite. Suivez cette route sur 350 m. Vous avez une jolie vue sur les hameaux de *Mondollot* et du *Mont*.
- 5 Prenez le chemin à droite le long d'une haie pavillonnaire et suivez ce chemin tout droit. Vous avez une très jolie vue sur *La Vanne* et sur les hameaux de *Réveillon* et *Barlonges*. Au bout de 400 m au carrefour, après le verger, reprenez à gauche la *rue Neuve des Prés*. Au bout de la rue, poursuivez tout droit dans l'*avenue du Grand Morin*. Juste avant le cimetière, prenez la venelle à gauche (ruelle) et parcourez-la jusqu'au bout (210 m). Prenez la rue à droite au niveau du château d'eau. Au bout de la rue, prenez à droite l'*avenue des Acacias* et rejoignez la place du village. Vous êtes revenu à votre point de départ.



Graphisme : Jean-Claude Houdry 2023



Mairie de Saint-Siméon
commune-de-st-simeon@orange.fr
Tél. : 01.64.20.40.25

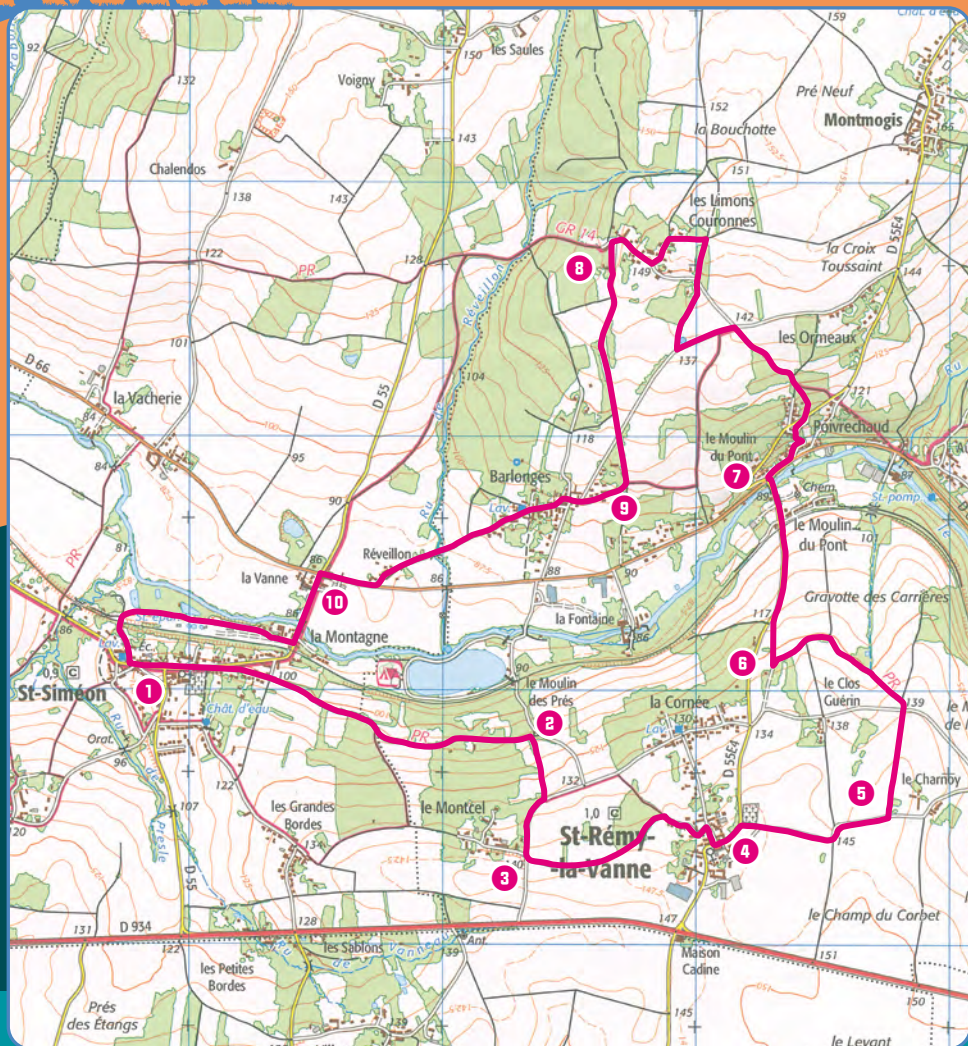


seine 77
& marne
LE DÉPARTEMENT

Les randonnées de Saint-Siméon

Saint-Rémy-de-la-Vanne

PARCOURS N°6



Parcours N°6 : Saint-Rémy-de-la-Vanne



10 km / environ 3 h



Parcours long



Balisateur bleu

Détail

Menu

10 km / environ 3 h / Parcours long / Balisage

Carte

- 1 Au départ de la mairie, dos à la mairie, prenez à gauche et continuez tout droit *avenue du Grand Morin*. Juste après l'église et le cimetière, prenez à droite, la rue qui monte (*rue Neuve des Prés*). Au bout de la rue, prenez le chemin en face et suivez toujours tout droit y compris au premier croisement de chemins. On longe une série de prairies sur la gauche. Juste avant d'arriver à la route...
- 2 prenez le chemin qui monte à droite et rejoignez une petite route. Arrivé à ce croisement, prenez à droite. Un peu plus loin, laissez le hameau du *Montcel* à droite et...
- 3 prenez le premier chemin à gauche. Vous rejoignez *Saint-Rémy-de-la-Vanne* par ce chemin tout droit. Vous avez une vue sur le village et son église. Rejoignez la *rue de la Cornée* et prenez à droite. Arrivés devant la mairie, prenez à gauche.
- 4 Au niveau du cimetière, prenez à droite la petite route vers *Le Charnoy*. Vous passez à proximité de quelques arbres têtards.
- 5 À l'entrée *du Charnoy*, prenez le chemin à gauche et suivez-le tout droit. Traversez une petite route et poursuivez sur le chemin en face. Tout de suite après, prenez le chemin de gauche et continuez en descendant. Peu après un verger, vous avez une très jolie vue sur le *Moulin-du-Pont* et le *hameau de Poivrechaud*. Le chemin effectue un virage vers la gauche puis continue tout droit. Un peu avant la route...
- 6 prenez le chemin à droite. Vous descendez vers le *Grand Morin* en rejoignant une route. Traversez la ligne de chemin de fer puis le pont au-dessus du *Grand Morin* au *Moulin-du-Pont*.
- 7 Prenez la route à droite vers *Jouy-sur-Morin*. Dans le hameau, prenez la rue qui monte le plus à gauche. Suivez cette rue jusqu'en haut, puis traversez la route pour prendre le chemin en face. Suivez ce chemin qui monte jusqu'à une petite route que vous prenez à gauche. Prenez le premier chemin à droite juste après la station. Au bout de ce chemin longeant un bois, traversez la petite route et poursuivez sur le chemin en face. À la première croisée de chemin...
- 8 prenez à gauche juste après le bois. Au bout de ce chemin, repiquez à gauche vers le *hameau des Limons Couronnés*, et au bout prenez la rue à droite. Admirez devant vous une ancienne maison à pans de bois. À la fin du hameau, à la croisée des chemins, prenez celui de gauche. Continuez ce chemin tout droit. Vous avez une jolie vue sur *Saint-Rémy-de-la-Vanne*. Poursuivez jusqu'à une petite route que vous traversez pour poursuivre sur le chemin en face.
- 9 À la croisée des chemins, repiquez à droite vers le *hameau de Barlonges*. Traversez ce hameau tout droit. Vous arrivez à la *rue de Réveillon* que vous suivez. En arrivant au lavoir, continuez sur sa gauche et suivez la route jusqu'à *Réveillon*. Vous avez une jolie vue sur *Saint-Siméon*. Rejoignez le hameau de *Réveillon*. Arrivé à la RD66, prenez à droite et suivez-la jusqu'au *hameau de La Vanne*.
- 10 Prenez alors à gauche la D55 qui vous ramène vers *Saint-Siméon*. Traversez le pont au-dessus du *Grand Morin* puis prenez à droite avant l'ancienne maison de garde-barrière. Traversez toute la zone de l'ancienne gare et retrouvez un chemin sur la droite de la station d'épuration. Suivez ce chemin et à la première croisée, repiquez à gauche vers le village en traversant l'ancienne voie ferrée. Au bout du chemin à gauche vous retrouvez votre point de départ.



Graphisme : Jean-Claude Houdry 2023



Mairie de Saint-Siméon
commune-de-st-simeon@orange.fr
 Tél. : 01.64.20.40.25

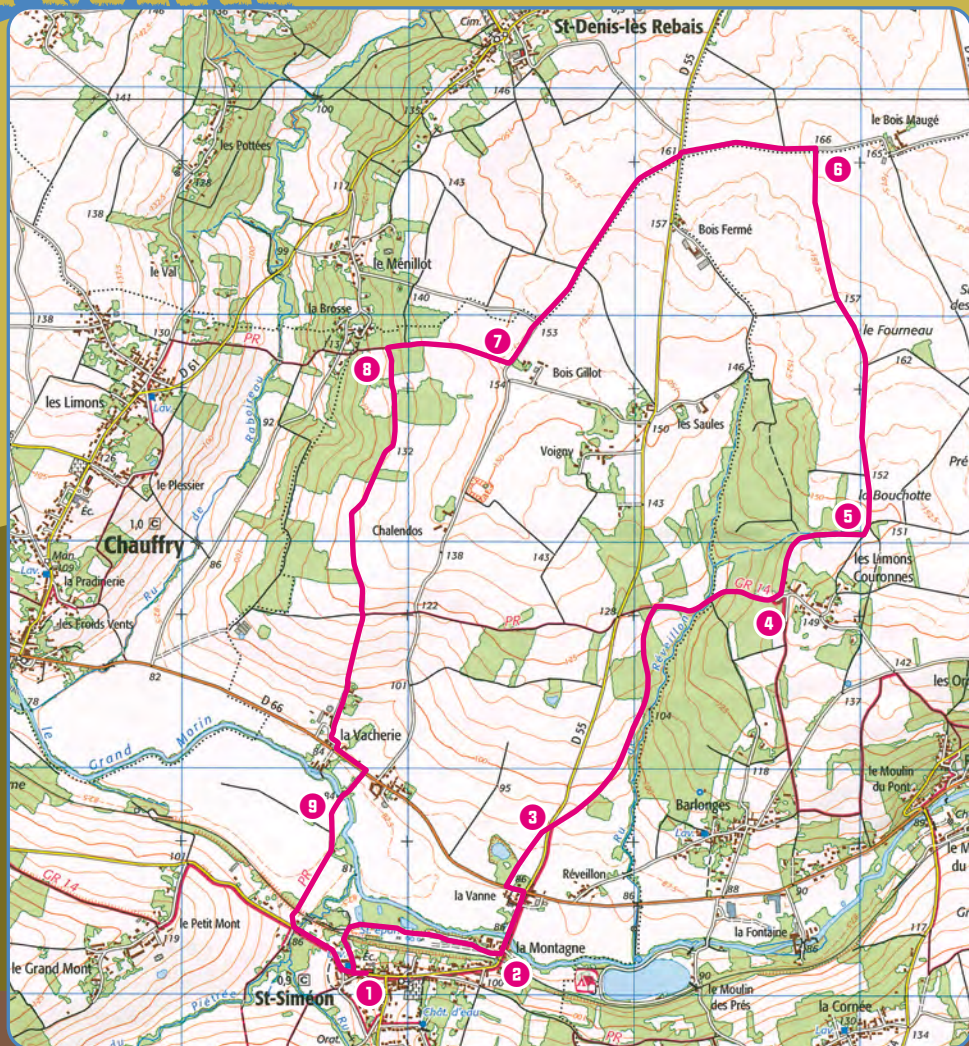


seine 77
 & marne
 LE DÉPARTEMENT

Les randonnées de Saint-Siméon

Bois Fermé

PARCOURS N°7



Parcours N°7 : Bois Fermé



10,5 km / environ 2 h 45



Parcours facile



Balisage bleu



Détail

Menu

10,5 km / 2 h 45 / Parcours long / Balisage ➡

Carte

❶ Au départ de la mairie, dos à la mairie, prendre à droite. Juste après le café, à 45 m, tourner à droite et passer près de la maison neuve à l'architecture moderne qui se trouve sur votre droite. Continuez ce chemin tout droit pendant 200 m. Passez la voie ferrée. Au bout du chemin, tournez à droite et longez la propriété avec une basse-cour et un étang (sur votre gauche). Poursuivez ce chemin sur 720 m en traversant la zone de l'ancienne gare (station d'épuration sur la droite, puis ancienne laiterie sur la gauche).

❷ Rejoignez la route et prenez à gauche en laissant l'ancienne maison de garde-barrière sur votre droite. Prenez la route RD55 à gauche vers *La Vanne* pendant 290 m : vous traversez le pont sur le *Grand Morin* et rejoignez le stop. Au stop, tournez à gauche pour longer la D66 sur 90 m. Juste avant la sortie et le panneau de fin du hameau de *La Vanne*, tournez dans le chemin à droite juste avant un petit bois. Suivez ce chemin jusqu'à la RD55.

❸ Traversez la RD55 et prenez le chemin en face [Vous êtes sur le GR14]. Suivez ce chemin jusqu'au bout (1100 m). Au bout du chemin, prenez à droite [Vous quittez le GR14] et suivez ce chemin qui traverse le ru de Réveillon.

❹ Juste avant l'entrée du hameau des Limons Couronnés, prenez le premier chemin à gauche. Suivez ce chemin jusqu'au bout qui longe un bois sur la gauche.

❺ À la croisée des chemins, prenez celui de gauche. Poursuivez tout droit. Laissez un premier chemin à gauche et poursuivez tout droit. Laissez ensuite un chemin à droite et poursuivez tout droit. Laissez ensuite un chemin à gauche et poursuivez tout droit. Sur votre gauche, vous avez le hameau de *Bois Fermé* et au loin sur votre droite, vous avez le hameau du *Bois Maugé*.

❻ Au bout de ce chemin, prenez la petite route à gauche. Suivez-la tout droit. Traversez la D55 et continuez sur le chemin tout droit. Rejoindre *Bois Gillot* par ce chemin.

❼ Au bout du chemin, prendre la route à gauche. Juste après la maison qui se trouve sur la gauche, prendre le chemin à droite. Continuez sur ce chemin pendant 400 m en direction du hameau de *La Brosse*, sans toutefois rejoindre le hameau. Laissez un chemin à droite juste avant un petit bois et...

❽ prenez le chemin de gauche juste à la sortie du bois. Suivez ce chemin sur 1 900 m pour arriver au hameau de *La Petite Vacherie*. Rejoignez la RD66 et tournez à gauche. Longez la RD66 sur 170 m puis prenez le chemin de *Saint-Faron* à droite. Continuez sur ce chemin...

❾ passez sur le pont au-dessus du *Grand Morin* et au bout de 700 m, passez la voie ferrée pour rejoindre la route de *Charcot*. Arrivé à la route, prenez à gauche sur 420 m pour rejoindre la place du village et la mairie en passant à côté du lavoir. Vous êtes arrivés !



Mairie de Saint-Siméon
commune-de-st-simeon@orange.fr
Tél. : 01.64.20.40.25



seine 77
& marne
LE DÉPARTEMENT



Saint-Siméon

**vous remercie
de votre visite.**

Contact Mairie :

01 64 20 40 25

commune-de-st-simeon@wanadoo.fr

